

279

P NP

DM171

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

St-Paul-de-l'île-aux-
Voix -

le 30 mars 2011

MICHÈLE DUPUY

Au Bape

Après avoir lu des rapports sur le "syndrome Éolien", c'est avec véhémence que je vous suggère de respecter l'écart d'un projet Éolien des habitants d'une région. On divulgue qu'au moins 2 kilomètres doivent être respectés pour éviter les effets néfastes d'un tel projet. Que ce soit des problèmes d'apprentissage, des maux de tête, étourdissements, désorientation, nausée, fatigue, anxiété, dépression, acouphène, ils peuvent être évités!

N'attendons pas les chèques compensatoires déjà prévus puisque vous installez le problème.

Toutes sortes de régions seraient plus indiquées dont le Nord de la province.

Le coût en perte d'apprentissage
Le Québec ne peut se le payer

Michèle Dupuy
ST-Paul-de-l'Île-aux-Noirs
(à côté de ST-Valentin)

FAX . (514) 504-1286

Cellulaire (514) 651-8093